

siècle, par des qualités précieuses : une haute raison, un goût sûr, une diction parfaite, un respect constant pour la religion et la morale. La postérité n'oublia jamais les services qu'il a rendus aux lettres françaises (1) ; il découragea la médiocrité, et sa louange alla toujours chercher le véritable talent. Il a été, au dix-septième siècle, l'oracle et l'arbitre du goût ; c'est là sa mission et sa gloire ; c'est là ce qui lui a valu le titre de *Législateur du Parnasse*. Versificateur d'une habileté consommée, et l'un des meilleurs poètes du grand siècle, Boileau réussissait peu dans la prose, où il est clair et correct, mais sans couleur et sans harmonie. On peut lui reprocher quelques injustices dans ses jugements littéraires, (2) on doit regretter aussi que, dans son admiration exclusive du Parnasse grec, il ait méconnu le génie chrétien dont s'inspiraient les chants du moyen-âge et de la chevalerie.

#### APPRÉCIATION PARTICULIÈRE DE QUELQUES OUVRAGES

1<sup>o</sup> **Le Lutrin.** — Poème héroïque-comique en six chants par lequel Boileau répondit à ceux qui l'accusaient de manquer de fécondité et de verve, et qui ne trouvaient dans son talent ni variété ni souplesse (3).

(1) Boileau est le premier qui ait appris aux Français à chercher le mot propre, à faire valoir les mots par leur arrangement, à relever les petits détails, à condenser la période, enfin à connaître toutes les ressources de la langue poétique.

(2) Les censeurs de Boileau signalent surtout le jugement qui parle du *clinquant* du Tasse, les jugements sur Quinault ; ils ajoutent que Boileau n'a pas dit un mot de La Fontaine dans ses vers.

(3) " Ce poème, dit Boileau, fut composé à l'occasion d'un différend assez léger qui s'émut dans une des plus célèbres églises de Paris entre le trésorier et le chantre ; mais c'est tout ce qu'il y a de vrai ; le reste, depuis le commencement jusqu'à la fin, est une pure fiction. "